

## *Le bulletin départemental de l'inspection académique de la Haute-Saône*

Directeur de la publication :  
Jean-Louis Brison, Inspecteur d'académie  
N°ISSN : 1281-1785  
Inspection académique de la Haute-Saône  
5, place Beauchamp  
BP 419 – 70013 VESOUL CEDEX  
Téléphone : 03-84-78-63-00  
Télécopie : 03-84-78-63-63

### **SOMMAIRE**

#### **1 – INFORMATIONS GENERALES**

- Recherche d'enfants.....page 2
- Adapéi de Haute-Saône « l'école ensemble ».....page 2
- Bourses d'enseignement d'adaptation.....page 2
- Communiqué du comité Unicef de Haute-Saône.....page 2
- Palmes académiques - Promotion du 14 juillet 2006.....page 3

#### **2 – ACTIONS EDUCATIVES**

- Préavis de classe de découverte (séjour avec nuitée(s)).....page 4
- Si on faisait un journal scolaire ?.....page 4
- Casnav de Besançon – Scolarisation des enfants du voyage. ;...page 4 à 7
- Accueil des personnels extérieurs intervenant en langue.....page 8 et 9

#### **3 – RESSOURCES HUMAINES**

- Stage de préparation au diplôme d'Etat de psychologue scolaire...page 10
- Stage de préparation à l'examen de directeur d'établissement  
d'éducation adaptée et spécialisée 2007-2008.....page 10
- Demande de poste dans les établissements français en Andorre...page 10



#### **Editorial :**

Le centre académique pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France et des gens du voyage ouvre une antenne décentralisée à Lure. La prise en charge des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers s'améliore.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur l'accueil des personnels extérieurs intervenant en langue dans les écoles. Enfin, le site de l'I.A. héberge à votre intention un outil évolutif sur la programmation de l'enseignement de l'anglais au cycle III. Ces exemples démontrent aisément notre mobilisation commune pour l'intégration des élèves par la pratique du français pour les uns et par la découverte d'une langue étrangère pour les autres.

Je remercie et félicite tous ceux qui mettent en œuvre ces enseignements par une pratique raisonnée et généreuse de l'adaptation des services.

Jean-Louis Brison

# 1- INFORMATIONS GENERALES

## RECHERCHE D'ENFANTS

Réquisition du ministère de la Justice, concernant les enfants :

- Richie AMBELLA, né le 10 octobre 1998 à Londres, fils de Mme Sharmaine GAYLE et de M. Jean-Christophe AMBELLA
- Victoria et Victor ALVES DE OLIVERA nés le 15 septembre 2000
- Coralie TOURNEREAU née le 12 août 2001
- Corentin TOURNEREAU né le 23 janvier 2003

Si ces enfants sont scolarisés dans un établissement de la Haute-Saône, veuillez le signaler d'urgence à la division des élèves et de la pédagogie et des examens au : 03 84 78 63 15.

## ADAPEI DE HAUTE-SAONE « L'ECOLE ENSEMBLE »

L'Unapei lance une campagne d'information et de sensibilisation au handicap mental intitulée « L'école ensemble ». Son but est d'informer les enseignants et de sensibiliser les élèves au handicap mental.

Vous trouverez sur le site internet <http://www.lecole-ensemble.org> le descriptif complet de cette action qui concerne l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de France ainsi que les étudiants en IUFM, et à laquelle participe l'Adapei de Haute-Saône.

## BOURSES D'ENSEIGNEMENT D'ADAPTATION

Les enfants qui, en raison des difficultés de scolarisation qu'ils présentent, doivent suivre des enseignements complémentaires destinés à faciliter et accélérer leur adaptation à la vie scolaire et à l'enseignement dispensé dans l'établissement scolaire qu'ils fréquentent, peuvent faire une demande de bourse d'enseignement d'adaptation.

Ces bourses sont réservées aux familles ayant à assumer une charge financière supplémentaire pour cet enseignement d'adaptation.

Ne peuvent en bénéficier celles dont les frais de séances et de transport sont remboursés à 100 % et celles bénéficiant déjà d'une allocation spéciale.

Le minimum alloué est 8,71 euros par trimestre, le maximum 52,26 euros.

Pour tout renseignement complémentaire, il y a lieu de s'adresser aux secrétariats des commissions de circonscription (à Gray : 03 84 65 31 92, à Vesoul : 03 84 78 63 00 – Mme Tournoux ou M. Zagula, à Luxeuil : 03 84 40 12 10, à Lure : 03 84 30 21 85 ou à l'inspection académique – DEPE 03 84 78 63 21).

## COMMUNIQUE DU COMITE UNICEF DE HAUTE-SAONE

Pour la 10<sup>ème</sup> année, l'UNICEF (fonds des nations unies pour l'enfance), en accord avec le ministère de l'Education nationale, propose aux établissements scolaires de participer à l'opération BRIKKADO pour :

- Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement par la collecte de briques alimentaires dont le recyclage donnera lieu à la fabrication du papier cadeau UNICEF. Cette collecte s'effectuera sur 2 semaines : du lundi 20 novembre au mercredi 06 décembre 2006. Le ramassage sera effectué :
  - par la communauté de communes pour la région vésulienne
  - par le SYTEVOM pour les autres secteurs
- Participer avec les enfants à un concours de dessins d'octobre à décembre, pour créer des motifs qui seront imprimés sur les rouleaux de papier cadeau de l'année suivante.  
Cette année, le thème proposé est : « L'eau »
- Participer, dans le cadre des activités coopératives, à la vente de rouleaux de papier cadeau issus du recyclage des briques. Ce qui permet de mener sur le terrain des actions d'aide aux enfants démunis, particulièrement au niveau des vaccinations.

Les informations sont données dans le dépliant UNICEF (des dossiers pédagogiques peuvent être fournis, à la demande) et par un courrier aux écoles.

Pour tous renseignements complémentaires, pour tous besoins documentaires ou interventions, vous pouvez vous adresser à Noëlle Bardot, présidente départementale UNICEF, Maison des associations à Vesoul Permanence le mercredi de 15 h à 19 h salle 30 - Tél : 03 84 75 20 06 ou [noelle.bardot@wanadoo.fr](mailto:noelle.bardot@wanadoo.fr)

Officier :

Jean-Paul Ambert – Principal du collège Rostand à Luxeuil-Les-Bains  
André Boffy – Attaché principal d'administration scolaire et universitaire à la retraite  
Jean-Claude Bonnet – Professeur des écoles à la retraite  
Lucien Camuset – Proviseur du lycée professionnel Luxembourg à Vesoul  
Annie Conti – Agent d'administration principal au lycée professionnel Luxembourg à Vesoul  
Yves Couturier – Professeur des écoles à la retraite  
Eliane Goffinet – Professeur de collège à la retraite – Déléguée départementale de l'Education nationale  
Gilles Robert – Professeur des écoles et directeur à l'école mixte du centre à Corbenay

Chevalier :

Jean-Louis Amiot – Professeur de collège à la retraite  
Gisèle Besançon – Adjoint administratif principal au lycée Lumière à Luxeuil-Les-Bains  
Vincent Boissenin – Proviseur du lycée professionnel Bartholdi à Lure  
Paul Bouerat – Professeur de mathématiques au collège Louis Pasteur à Jussey  
Michèle Bruckert – Ouvrière d'entretien et accueil au collège Mathy à Luxeuil-Les-Bains  
Jacques Colin – Professeur des écoles à l'école primaire de Brevilliers  
Christian Droxler – PEGC Histoire-Géographie Collège Robert et Sonia Delaunay à Gray  
Jean-Louis Dubois – Chargé de mission environnement sciences et séjours à l'inspection académique Vesoul  
Yves Farges – Proviseur adjoint au lycée Edouard Belin à Vesoul  
Véronique Haas – Conseillère pédagogique – inspection de Vesoul sud  
Christian Lambert – Professeur des écoles à Dampierre-Sur-Salon  
Patrick Maillard – Professeur certifié au lycée Augustin Cournot à Gray  
Jacqueline Mathieu – Professeur des écoles à l'école mixte du centre à Corbenay  
Francine Minella – PLP 2 au lycée Lumière à Luxeuil-Les-Bains  
Claude Pelleteret – Professeur certifié au Collège Louis Pergaud à Villersexel  
Jean-Pierre Pheulpin – Professeur des écoles, scolarisation des enfants du voyage à l'inspection de Lure  
Catherine Renevret – Institutrice au pôle éducatif de Velesmes  
Yves Roch – Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription de Lure  
Arlette Scheifler – Professeur des écoles et directrice à l'école mixte du centre à Saint-Loup-Sur-Semouse  
Claude Shirlin – Professeur des écoles à la retraite  
Christian Schott – Principal du collège Duplessis-Deville à Faucogney  
Marie-Odile Sœur – Infirmière conseillère technique à l'inspection académique de Vesoul  
Michel Tupin – Secrétaire administratif au collège René Cassin à Noidans-Les-Vesoul

## 2 – ACTIONS EDUCATIVES

### PREAVIS DE CLASSE DE DECOUVERTE (séjour avec nuitée(s))

Rappel : le préavis permet à l'inspection académique de suivre le montage des projets en relation avec le Conseil général de la Haute-Saône.

Ce dernier subventionne certains séjours aux conditions suivantes (1<sup>er</sup> degré) :

- 1) La commune doit apporter une participation financière supérieure ou égale à celle du Conseil général qui s'élève à 23 euros / séjour / élève.
- 2) Le séjour dure au moins 3 jours (2 nuitées) en maternelle.
- 3) Le séjour dure au moins 5 jours (4 nuitées) en élémentaire.

Les préavis doivent parvenir à l'inspection académique pour le samedi 25 octobre prochain.  
(voir formulaire dans le BD de septembre)

### SI ON FAISAIT UN JOURNAL SCOLAIRE ?

Médias : connaissez-vous vos droits ? Comment inviter un journaliste dans ma classe ?

*BLOG : tout est permis ?*

Le CLEMI est le centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information. <http://www.clemi.org>

Proche de vous, le CLEMI de Franche-Comté vous accompagne dans le domaine de l'éducation aux médias en animant :

Des actions fortes : La semaine de la presse et des médias – « Parole aux jeunes » avec France 3 télévision

Des formations à découvrir en ligne : blogs, éducation à l'image, création de journaux scolaires... précisions sur <http://crdp.ac-besancon.fr/clemi> (bouton « Formation »)

Des ressources pédagogiques en ligne : <http://crdp.ac-besancon.fr/clemi/>

Un réseau de correspondants : une permanence hebdomadaire au CDDP à Besançon : le mercredi de 14h à 16h (tél : 03 81 25 02 82) pour répondre à vos interrogations pédagogiques et juridiques, pour vous aider dans vos contacts avec des professionnels des médias.

Une mémoire : archivage et mise à disposition de journaux scolaires.

Vos correspondants :

- Académie : [michel.prieur@ac-besancon.fr](mailto:michel.prieur@ac-besancon.fr)
- Doubs : [marie.adam-normand@ac-besancon.fr](mailto:marie.adam-normand@ac-besancon.fr)
- Haute-Saône : [nadine.tuillon@ac-besancon.fr](mailto:nadine.tuillon@ac-besancon.fr)
- Jura : [herve.godard@ac-besancon.fr](mailto:herve.godard@ac-besancon.fr)
- Territoire de Belfort : [martine.mougin@ac-besancon.fr](mailto:martine.mougin@ac-besancon.fr)

CASNAV DE BESANCON - SCOLARISATION DES ENFANTS DU VOYAGE  
Antenne délocalisée de Lure

Responsable : Jean-Pierre Pheulpin

Equipe pédagogique : Pierre Girin, Anne-Marie Le Gouhir

Adresse : CASNAV - Scolarisation des Enfants du Voyage

Ecole Jean Macé - Bd de la Résistance 70200 Lure Tél fixe : 03.84.62.99.13 -Portable : 06.83.74.51.74

Email : [ecole.enfants-voyage@ac-besancon.fr](mailto:ecole.enfants-voyage@ac-besancon.fr)

Site Internet : [http://catice.ac-besancon.fr/ecole\\_enfants\\_voyage](http://catice.ac-besancon.fr/ecole_enfants_voyage)

PERMANENCES :

- les lundis et mardis de 8h à 11h et de 13h à 16h
- le mercredi de 8h à 11h (uniquement les 4/10/06, 7/11/06, 6/12/06 pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2006/2007)
- les jeudis et vendredis de 8h à 11h et de 13h à 16h
- le samedi : sur rendez-vous de 8 à 11 heures.

Besançon, le 26 septembre 2006

Cher(e) collègue ,

**CASNAV**

Téléphone  
0381665253

Mél.  
ce.casnav  
@ac-besancon.fr

La City  
6, rue Gabriel Plançon  
25000 BESANCON

Je vous adresse le tableau des permanences au CLA-Université de Besançon- du Centre Académique pour la Scolarisation des Elèves Nouvellement Arrivés en France et des gens du Voyage pour l'année 2006-2007. Je vous signale aussi que le CASNAV de l'Académie a ouvert une antenne décentralisée plus spécialement consacrée aux gens du voyage à Lure ( 70 ). C'est l'objet de la seconde affiche. Je vous serais reconnaissant d'en faire la diffusion la plus large auprès des directeurs et des professeurs des écoles de votre département.

Je vous remercie et vous prie d'agréer mes salutations dévouées,

Le Responsable Académique du CASNAV

Jean Marie Bigeard



*Centre Académique pour la Scolarisation  
des élèves Nouvellement Arrivés en France et des enfants du Voyage*

Centre de Linguistique Appliquée  
*6, Rue Gabriel Plançon*

25030 Besançon

**03.81.66.52.53**

**[ce.casnav@ac-besancon.fr](mailto:ce.casnav@ac-besancon.fr)**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
10h15-12h15 H.Dardelin	9h.11h. <i>Quinzaine paire</i> A.Macera	9h.12h J.M.Frisa	9h-12h J.M.Bigéard	10h-12h M.Rigolot
14h-17h I.Parnot	14h-17h J.M.Bigéard	14h-17h I.Parnot	14h.17h M.Rigolot	

## ACCUEIL DES PERSONNELS EXTERIEURS INTERVENANT EN LANGUE

Plusieurs catégories de personnels interviennent en langue vivante, en dehors des enseignants habilités :

- le maître itinérant
- le professeur de langue du second degré
- l'intervenant extérieur contractuel
- l'assistant étranger

### Quelques conseils :

Malgré leur différence de statut, ces personnes ont en commun le fait qu'elles sont itinérantes. Cela implique parfois des temps de trajet longs et fatigants, une sorte de course contre la montre pour arriver à l'heure dans la classe suivante. Elles transportent souvent du matériel : jeux, cassettes,....qu'elles doivent ranger à chaque fin de cours.

Il est donc important de leur faciliter la tâche pour les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Veillez à :

- donner la liste des élèves par niveau
- mettre à disposition la photocopieuse ainsi que le papier
- montrer où se trouve le matériel d'EPS (l'intervenant peut avoir besoin de ballons, de dossards, de cerceaux...)
- préparer le matériel audio-visuel : lecteur de CD, téléviseur, magnétoscope
- mettre en route suffisamment à l'avance le chauffage dans la pièce où se pratiquera l'enseignement
- faire installer un tableau
- prévenir la personne si un cours est supprimé (maladie, sortie scolaire,...)

### L'organisation matérielle :

- Il est conseillé de donner à chaque élève un cahier 24 x 32 qui pourra ainsi être réutilisé d'une année sur l'autre et durer tout au long du cycle. Il servira de mémoire et permettra d'y retrouver les chansons et comptines apprises, la trace écrite des expressions usuelles pratiquées au long de l'année. Il fera le lien avec les divers intervenants du cycle III.

- Afin d'aider les écoles qui le souhaitent à choisir une méthode de langue, en concertation avec l'intervenant, un choix a été effectué par les conseillers pédagogiques LV de l'académie de Besançon, prenant en compte divers critères essentiels. Vous pourrez vous reporter au tableau comparatif joint.

- Les programmes en LV sont déclinés dans le B.O. hors série n°4 du 29 août 2002.

Il est souhaitable que ces personnels puissent participer à la vie de l'école, en les invitant notamment aux conseils d'école. Les évaluations devront figurer dans le livret scolaire des élèves.

QUOI DE NEUF SUR LE SITE INTERNET DE L'IA ?  
Programmation anglais cycle III - (quatre documents à télécharger au format pdf)

Cet outil a été élaboré à la demande de l'ensemble des intervenants en langue. Il est destiné en particulier aux itinérants et aux enseignants en poste pour une année.

Il permet de savoir ce que les élèves doivent connaître à la fin de chaque niveau. Bien entendu ces structures doivent être reprises les années suivantes et enrichies, suivant le principe d'une progression spiralaire.

Cependant cet outil est incomplet. Le lexique et les éléments de civilisation seront diffusés ultérieurement. Un travail similaire est entrepris pour l'allemand. Adresse de la page de la conseillère pédagogique en LV :

<http://www.ac-besancon.fr/siteaca/internet/apercu.php3?IdRub=3307>



TABLEAU COMPARATIF DES METHODES Cycle 3 ANGLAIS et ALLEMAND

METHODES	Editeur	Conforme aux I.O.	Livre du Maître	Livre de l'élève	Cahier d'ex.	Matrice photocopiable	Flash cards	Posters de cours	Chants (textes)	Culture quotid. & Fêtes	Pack civilisation	Cassettes ou CD audio	Cassettes vidéo	CD Rom	Evaluation	Commentaires
I-SPY	O.U.P.	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		oui dans le LdM	oui	non	non	auto-éval + autres formes	ne traite que la G.B. L du M en français n°1, en angl n°2, 3, 4
POP CORN	Belin	oui	oui classeur	oui dans le Livre du Maître		oui avec Livre du M	non	oui	oui	non	oui	1 K7 audio du M 1 K7 élève		non	fiches test à l'écrit/trim	ex de prononciation
LOLLIPOP CE1 /CE2 The Jellybeans CM1-CM2	Nathan	oui	oui	oui		oui	3 formats	1/séquence	oui	oui clairsemé	non	CD élève + M	non	non	oui	la durée des séances est sous-estimée ex de phonologie intéressants ds CM2
JUMPER CE2	Belin	oui	oui	oui dessins		vignettes dans Livre du M	oui	oui	peu	peu	non	2 CD	non	non	oui	
Anna Schmidt und Oskar	Lange nscheidt	oui	oui en fr	oui		tout est à photocopier	oui	non	oui	oui	oui	K7 + reprise du dialogue	3 K7	non	non	manque phonologie
Lilli Marzipan	Didier	oui	oui	oui			oui dans Livre du M		oui	oui	à télécharger	CD	non	non	oui + auto-éval	

### 3 – RESSOURCES HUMAINES

STAGE DE PREPARATION AU DIPLOME D'ETAT DE PSYCHOLOGUE SCOLAIRE Année scolaire 2007-2008
--

Réf. : décret n°89-684 du 18 septembre 1989 modifié par le décret n°97-503 du 21 mai 1997 portant création du DEPS.

Conditions :

- être instituteur ou professeur des écoles titulaire,
- justifier de la licence de psychologie,
- avoir effectué trois années de services effectifs d'enseignement dans une classe.

Retrait et transmission des dossiers : les dossiers de candidature peuvent être retirés à la division des ressources humaines premier degré et seront retournés par la voie hiérarchique pour le 24 novembre 2006, délai de rigueur.

Une réunion d'information sur la fonction, les contenus, les modalités du stage et de l'examen de fin de formation aura lieu à l'inspection académique, salle 009 le :

Jeudi 9 novembre 2006 à 17h 30

STAGE DE PREPARATION A L'EXAMEN DE DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT D'EDUCATION ADAPTEE ET SPECIALISEE Année scolaire 2007-2008
--

Réf. : - circulaire n°95-003 du 04 janvier 1995 (BO n°2 du 12 janvier 1995) : organisation de la formation.

- Arrêté du 09 janvier 1995 : conditions requises pour l'examen.

Les fiches de candidatures sont à retirer à la division des ressources humaines 1<sup>er</sup> degré et à retourner par voie hiérarchique pour le jeudi 30 novembre 2006 dernier délai.

Une réunion d'information sur la fonction, les contenus de formation, les modalités de stage et de l'examen de fin de formation aura lieu à l'inspection académique salle 009 le :

Jeudi 09 novembre 2006 à 18h

DEMANDE DE POSTE DANS LES ETABLISSEMENTS FRANÇAIS EN ANDORRE Année 2007-2008
---

Réf. : - bulletin officiel n°37 du 12 octobre 2006 pour plus de détails.

Peuvent faire acte de candidature tous les personnels titulaires.

Les lettres de demande de dossier de candidature sont à adresser jusqu'au 15/12/2006 inclus directement au ministère de l'Education nationale de l'enseignement supérieur et de la Recherche – Direction de l'enseignement scolaire – Service du budget et de l'égalité des chances, sous-direction de la vie scolaire et des établissements, mission Outre-mer – Andorre, DGESCO-MOM, 110 rue de Grenelle, 75357 Paris Cedex 07

En précisant : le grade, la situation administrative exacte et l'adresse personnelle complète.